

L'emploi dans le photojournalisme

Cette étude présente des statistiques issues des données du Groupe Audiens, et a pour objet de mesurer l'emploi dans le photojournalisme.

Il s'agit d'une actualisation d'une étude produite en 2010. Les données relatives aux exercices 2009, 2010 et 2011 ont ainsi pu être ajoutées. Pour les données relatives aux exercices 2007 et 2008, nous avons conservé les chiffres produits en 2010.

Le champ presse retenu pour cette étude est composé des entreprises relevant des codes NAF suivants :

- 5814Z Édition de revues et périodiques ;
- 5813Z Édition de journaux ;
- 6391Z Activités des agences de presse ;
- 8219Z Routage ;
- 1811Z Imprimerie de journaux ;
- 7420Z Activités photographiques.

Par construction, le périmètre pour produire ces données est variable sur la période d'observation. Il est en effet dépendant du mode de retour utilisé par les employeurs pour faire leur déclaration annuelle des salaires à Audiens. Seules les déclarations faites via la DADS-U (norme informatique de « déclaration automatisée de données sociales-unifiée ») nous permettent d'isoler les photojournalistes des autres salariés. Comme ce mode de déclaration est de plus en plus utilisé, le périmètre a tendance à s'enrichir depuis 2006. Les comparaisons et évolutions sont donc à nuancer.

Document réalisé par :



LA PROTECTION SOCIALE PROFESSIONNELLE
Culture • Communication • Médias

Audiens

Service Pilotage & Statistiques
74 rue Jean Bleuzen 92177 Vanves Cedex
Tél. : 0 173 173 591

www.audiens.org



Source

Audiens est le groupe de protection sociale dédié aux secteurs de la culture, de la communication et des médias.

En tant que groupe professionnel, les entreprises de ces secteurs adhèrent aux institutions de retraite complémentaire du Groupe Audiens. Tous les ans, elles doivent nous retourner leur **déclaration nominative annuelle des salaires** qui nous permet d'attribuer les points de retraite à chaque salarié.

Ces déclarations renseignent notamment, pour chaque période d'activité déclarée : l'identité du salarié, la date de début d'activité et la date de fin d'activité, la catégorie professionnelle ainsi que le salaire brut (après abattement pour frais professionnels pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction).

Cette déclaration peut se faire sur différents supports (papier ou informatique) et sous différents formats. Les informations contenues dans ces déclarations sont plus ou moins riches selon le mode de retour. Nous disposons notamment de l'intitulé de l'emploi occupé dans les déclarations DADS-U (norme informatique de « déclaration automatisée de données sociales-unifiée »).

Seul le support DADS-U renseigne la nature de l'emploi et nous permet d'identifier le personnel déclaré comme photojournaliste. Nous nous appuyons donc dans cette étude sur ces seules déclarations et ceci même si nous n'avons pas l'exhaustivité des périodes d'activités.



Taux de recouvrement des DADS-U par rapport à l'ensemble des déclarations réalisées par les entreprises de presse

Dans la presse, le nombre d'établissements actifs est en baisse. Il est passé de 2 452 en 2006 à 2 334 en 2011. La masse salariale brute déclarée est quant à elle relativement stable à 2 300 M€ chaque année.

Les données qui suivent sur les photojournalistes sont produites à partir des DADS-U. Ce qui représente sur l'ensemble du secteur, entre 1/3 et 2/3 des établissements actifs et entre 79% et 93% de la masse salariale déclarée selon les années¹. Cette différence au niveau du taux de recouvrement s'explique par le fait que plus les entreprises sont grosses plus elles sont sujettes à faire leur déclaration via la norme DADS-U.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de siret de la presse avec déclaration de personnel	2 452	2 530	2 505	2 470	2 429	2 334
5814Z Édition de revues et périodiques	1 463	1 492	1 461	1 407	1 386	1 351
5813Z Édition de journaux	483	507	488	509	494	472
6391Z Activités des agences de presse	331	346	368	348	346	326
8219Z Routage	111	114	111	110	111	102
1811Z Imprimerie de journaux	40	44	46	60	58	52
7420Z Activités photographiques	24	27	31	36	34	31
taux de recouvrement des DADSU	36%	46%	56%	62%	69%	66%
5814Z Édition de revues et périodiques	34%	44%	55%	60%	66%	63%
5813Z Édition de journaux	39%	47%	59%	64%	72%	72%
6391Z Activités des agences de presse	34%	44%	54%	59%	66%	63%
8219Z Routage	42%	55%	65%	75%	77%	75%
1811Z Imprimerie de journaux	60%	68%	78%	83%	84%	78%
7420Z Activités photographiques	33%	41%	58%	64%	74%	54%

Lecture : 1 351 établissements relevant du code NAF 5814Z ont déclaré du personnel en 2011. Parmi ces 1 351 établissements, 63% ont utilisé la norme DADS-U pour faire cette déclaration.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Masse salariale brute (en M€) déclarée dans ces entreprises de presse	2 269	2 315	2 340	2 289	2 284	2 286
5814Z Édition de revues et périodiques	920	955	969	899	904	916
5813Z Édition de journaux	836	847	844	926	909	920
6391Z Activités des agences de presse	208	202	213	207	220	200
8219Z Routage	54	53	53	76	73	71
1811Z Imprimerie de journaux	243	251	254	179	176	176
7420Z Activités photographiques	8	7	6	2	3	3
taux de recouvrement des DADSU	79%	89%	90%	92%	93%	93%
5814Z Édition de revues et périodiques	75%	83%	86%	89%	91%	91%
5813Z Édition de journaux	82%	94%	95%	95%	95%	95%
6391Z Activités des agences de presse	78%	86%	87%	84%	91%	90%
8219Z Routage	62%	75%	82%	92%	93%	92%
1811Z Imprimerie de journaux	89%	96%	97%	98%	98%	95%
7420Z Activités photographiques	79%	76%	86%	68%	53%	46%

Lecture : Les 1 351 établissements relevant du code NAF 5814Z (cf tableau précédent) ont déclaré pour 2011 une masse salariale brute de 916 M€. Et 91% de cette masse salariale a été déclarée via la norme DADS-U.

¹ Nous n'étudierons pas 2006 car le taux de recouvrement est trop faible et que nous risquons de trop sous estimer les effectifs.



Les photojournalistes

Méthodologie

Rappelons que ces données spécifiques aux photojournalistes sont produites sur la base des déclarations faites par les employeurs sur la seule norme DADS-U. **Cela ne recouvre donc pas l'exhaustivité du secteur mais une grande majorité. En effet, les données sont raisonnablement exploitables puisqu'à partir de 2007, 89% et plus de l'activité va pouvoir être étudié.**

Dans les déclarations DADS-U, les employeurs renseignent, pour chaque période d'activité, la nature de l'emploi. Cette zone est une zone libre et tous les intitulés (dans la limite de 120 caractères) sont recevables. Par exemple sur 2008, nous obtenons, uniquement sur le secteur de la presse, 15 000 intitulés différents. La différence ne peut porter que sur un espace, une majuscule, une abréviation, un intitulé masculin / féminin ...

De ce fait, cela demande une qualification de ces intitulés et certains regroupements pour avoir la vision la plus précise possible de ces métiers.

Nous avons procédé à des regroupements, et il ressort 5 grands métiers qui se rapportent au photojournalisme :

- 1. JOURNALISTE PHOTOGRAPHE ;**
- 2. PHOTOGRAPHE ;**
- 3. PHOTOGRAPHE PIGISTE ;**
- 4. REPORTER PHOTOGRAPHE ;**
- 5. REPORTER PHOTOGRAPHE PIGISTE.**

Nous avons identifié plus de 200 libellés différents dans les DADS-U. Par exemple, nous avons regroupé les intitulés suivants dans « REPORTER PHOTOGRAPHE » : REPOR. PHOTO C, REPOR.PHOTO C, REPORT PHOTO C, REPORT PHOTOGRAPHE, REPORT. PHOTO C, REPORT.PHOTO 2EME ECHELON, REPORT.PHOTO 3EM ECHELON, REPORT.PHOTO.1ER ECH, REPORT.PHOTO.2EM ECH ...

NB : sur la première étude (exercices 2007 et 2008), nous avons considéré à tort les reporters pigistes comme des reporters photographes pigistes. Au nombre de 70 environ, cela a un impact certain sur le nombre de photojournalistes.

La masse salariale considérée correspond au salaire brut (après abattement pour frais professionnels pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction).

Tous les éléments sur les revenus ne tiennent pas compte de la durée d'activité exercée. Il faut donc être prudent sur les conclusions à en tirer. Ce facteur temps travaillée ne peut pas être intégré car beaucoup de ses emplois sont déclarés à la pige.

Effectifs

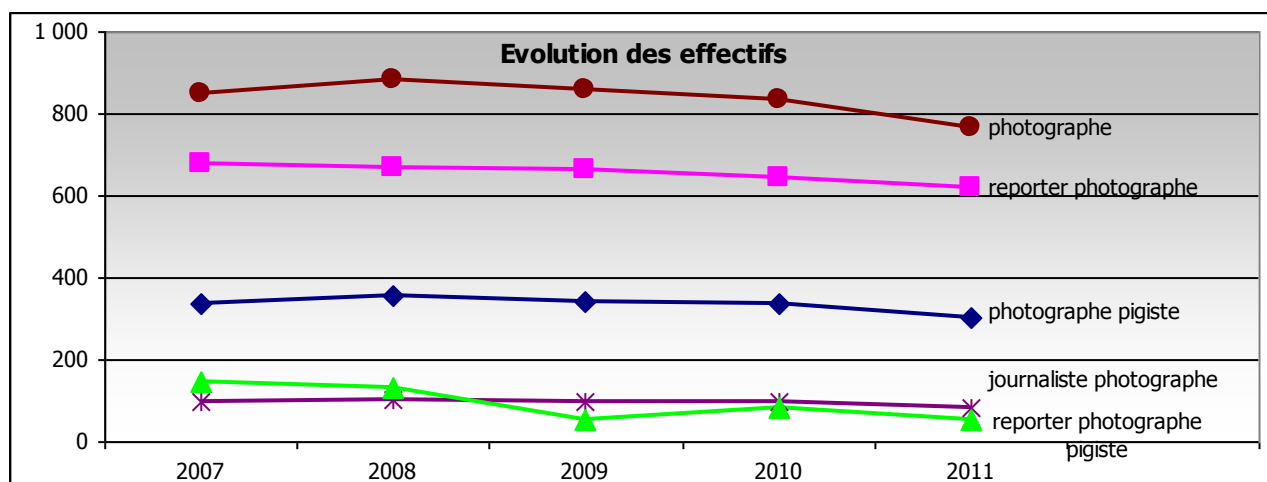
Sur notre échantillon, le nombre de photojournalistes est en baisse depuis 2009. Il est de 1 500 sur 2011.

Effectifs	2007	2008	2009	2010	2011
journaliste photographe	100	103	100	97	85
photographe	848	885	859	833	766
photographe pigiste	339	354	340	336	303
reporter photographe	676	669	663	643	620
reporter photographe pigiste	144	131	52	84	54
Total dédoublonné (*)	1 779	1 796	1 665	1 621	1 514
évolution		1%	-7%	-3%	-7%

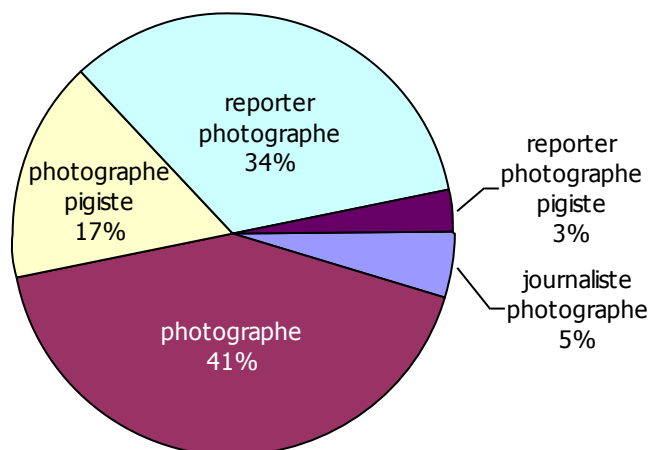
Lecture : Les entreprises de presse qui ont fait leur déclaration annuelle des salaires via la norme DADS-U, ont déclaré au total 85 journalistes photographes différents sur 2011.

Pour une fonction donnée (et en tenant compte des regroupements de métiers réalisés), un individu n'est compté qu'une seule fois et ceci même s'il a été déclaré dans cette fonction par différentes entreprises.

(*) Au niveau du total, les effectifs sont dédoublonnés : une personne déclarée dans plusieurs fonctions différentes ne sera comptée qu'une seule fois.



Répartition des photojournalistes sur 2011



Parmi les photojournalistes identifiés en 2011 :

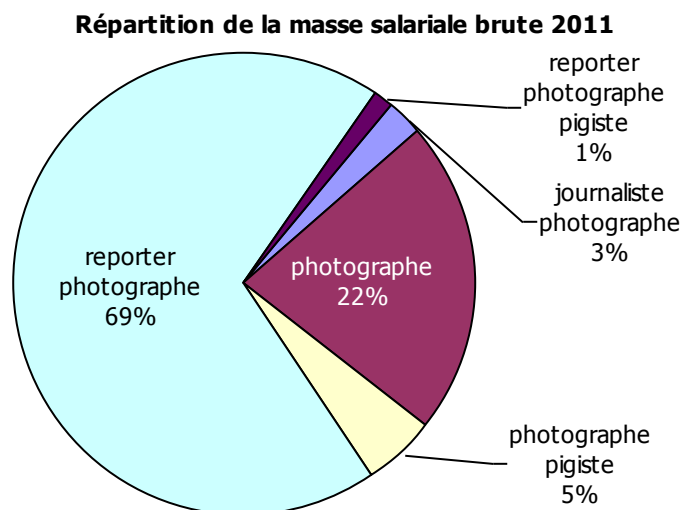
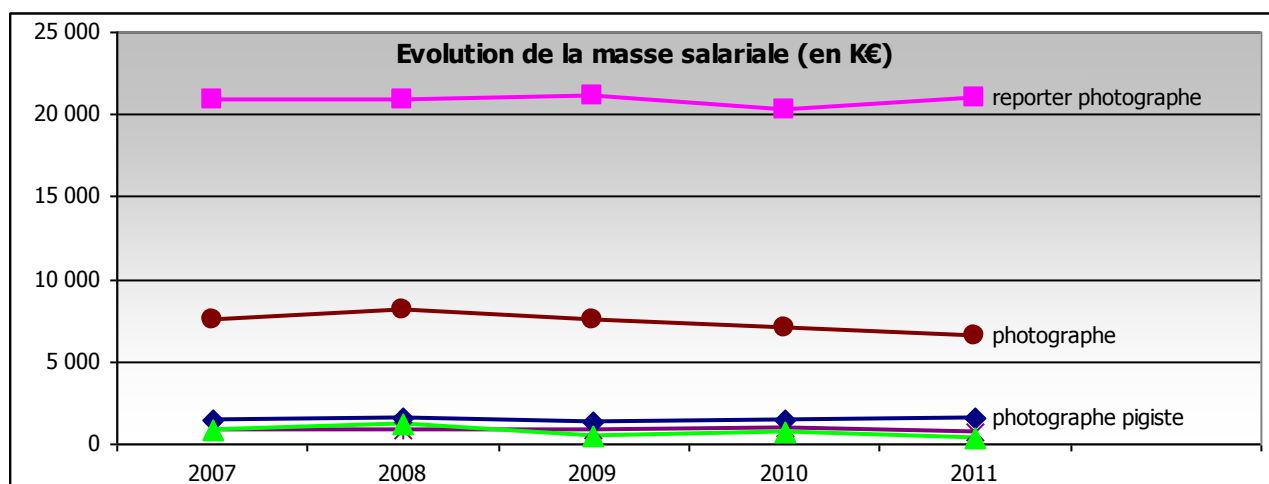
- 41% sont photographes ;
- 34% sont reporters photographes.

Masse salariale

Sur notre échantillon, ce sont les reporters photographes qui génèrent le plus de masse salariale. Sur 2011, ils représentent en effet 34% des effectifs et 69% de la masse salariale totale.

Masse salariale brute (en k€)	2007	2008	2009	2010	2011
journaliste photographe	797	899	882	921	784
photographe	7 572	8 091	7 490	6 979	6 603
photographe pigiste	1 414	1 601	1 342	1 475	1 576
reporter photographe	20 926	20 834	21 115	20 308	20 968
reporter photographe pigiste	817	1 271	499	761	420
Total	31 526	32 695	31 328	30 444	30 351
évolution		4%	-4%	-3%	0%

Lecture : Les entreprises de presse qui ont fait leur déclaration annuelle des salaires via la norme DADS-U, ont déclaré au total 784 k€ en 2011 pour des journalistes photographes.



Éléments démographiques

Le photojournalisme est une profession très masculine puisque plus de 8 salariés sur 10 sont des hommes. Cette proportion est relativement stable sur la période d'observation.

Les photojournalistes sont de plus en plus jeunes. En effet, 40% ont moins de 40 ans en 2007 contre 31% en 2011.

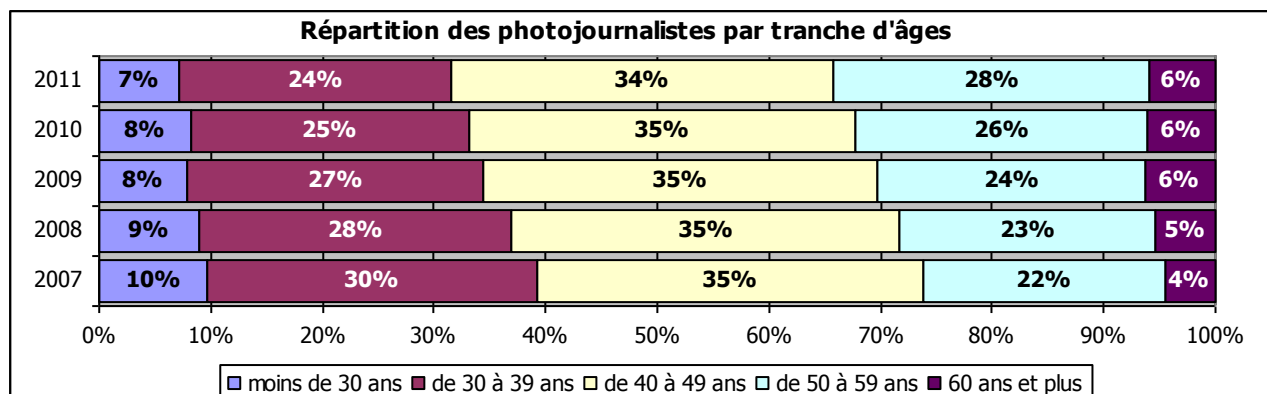
Ils restent cependant plus âgés que sur l'ensemble de la population active en France (source INSEE). En 2011, 22% des actifs en France ont moins de 30 ans contre 7% sur notre population. Et pour les 50 ans et plus la proportion est de 26% sur l'ensemble des actifs contre 34% sur notre population.

	2007			2008		
	H	F	Total	H	F	Total
moins de 30 ans	102	70	172	108	54	162
de 30 à 39 ans	392	133	525	371	129	500
de 40 à 49 ans	533	82	615	540	86	626
de 50 à 59 ans	352	34	386	377	36	413
60 ans et plus	65	13	78	82	13	95
âge non renseigné	2	1	3	0	0	0
Total	1 446	333	1 779	1 478	318	1 796

	2009			2010			2011		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
moins de 30 ans	87	44	131	88	46	134	70	38	108
de 30 à 39 ans	330	110	440	306	98	404	277	92	369
de 40 à 49 ans	498	89	587	467	92	559	440	81	521
de 50 à 59 ans	370	32	402	387	38	425	391	35	426
60 ans et plus	94	9	103	87	11	98	77	12	89
âge non renseigné	1	1	2	1	0	1	1	0	1
Total	1 380	285	1 665	1 336	285	1 621	1 256	258	1 514

Lecture : H=hommes et F=femmes

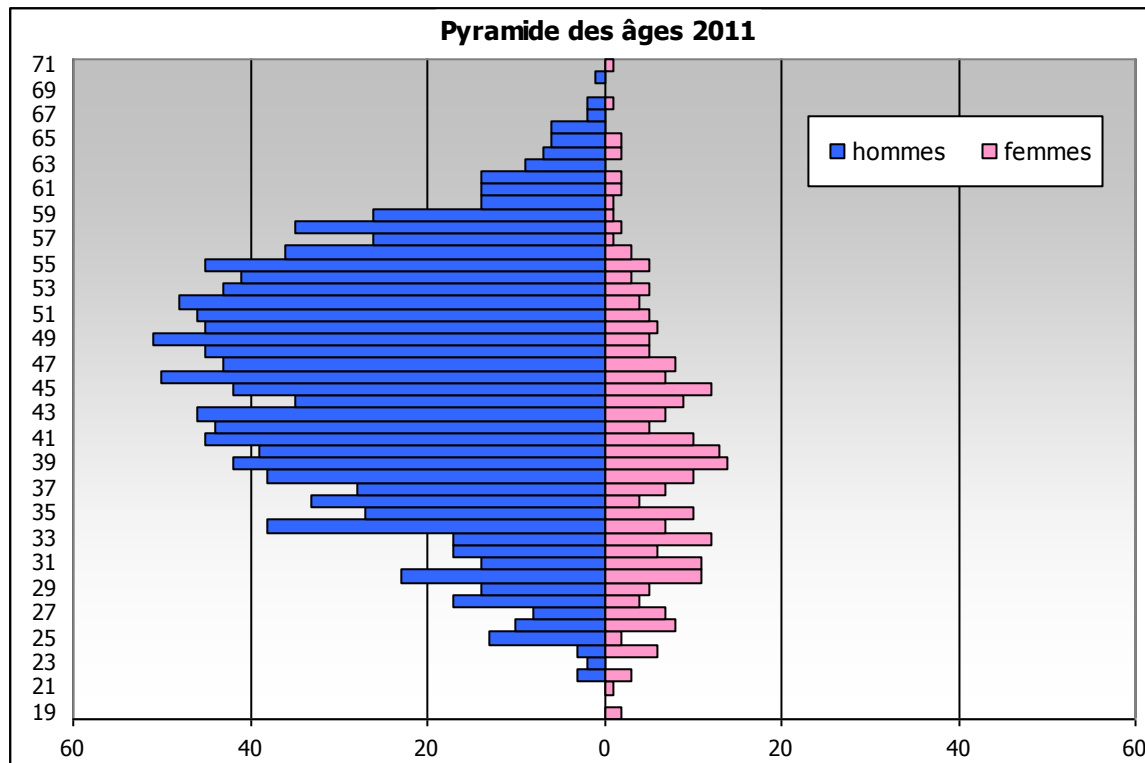
Parmi les 1 514 photojournalistes identifiés en 2011, 70 sont des hommes de moins de 30 ans



Sur la pyramide des âges de 2011 nous pouvons constater :

- la prédominance des hommes ;
- une forte proportion de salariés âgés entre 35 et 55 ans ;
- un déséquilibre au niveau des âges entre hommes et femmes. Les femmes sont dans des classes d'âges plus jeunes que les hommes.

Ces caractéristiques sont aussi visibles sur les pyramides des âges relatives aux autres exercices.



Rémunération des photojournalistes

La masse salariale déclarée par les entreprises est la masse salariale brute après abattement pour frais professionnels (30% de déduction applicable pour les journalistes notamment).

Pour cette étude nous ne considérons que les revenus issus de périodes d'activité de photojournalistes de la presse. Les éventuels revenus issus d'autres secteurs ou d'autres emplois ne sont pas comptabilisés.

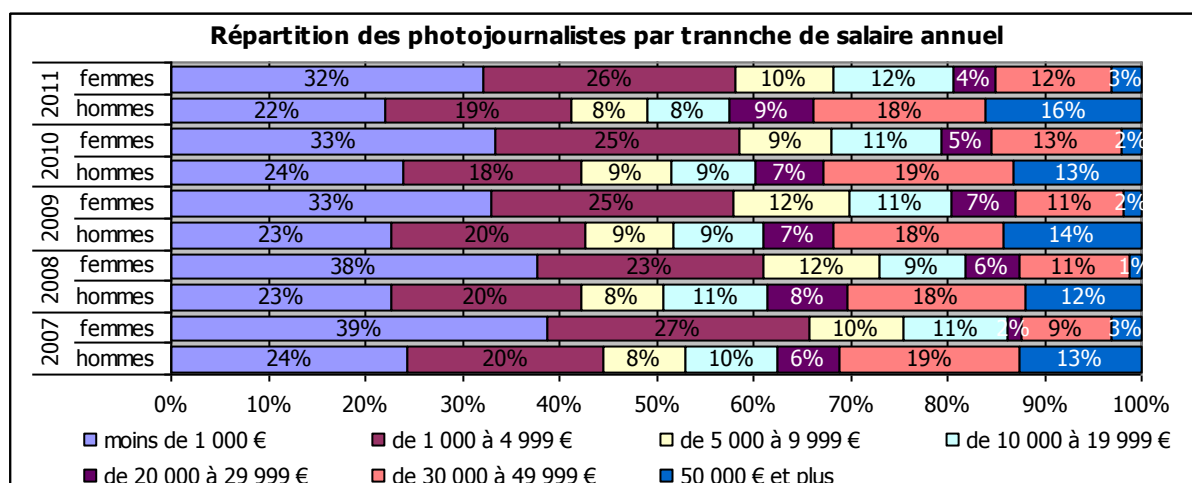
Pour chaque individu, nous cumulons tous les revenus déclarés par des entreprises de presse pour des emplois de photojournaliste.

Revenu annuel	2007			2008			2009			2010			2011		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
moins de 1 000 €	350	129	479	335	120	455	314	94	408	320	95	415	276	83	359
de 1 000 à 4 999 €	293	90	383	290	74	364	275	71	346	244	72	316	243	67	310
de 5 000 à 9 999 €	121	32	153	124	38	162	125	34	159	125	27	152	98	26	124
de 10 000 à 19 999 €	138	36	174	160	28	188	127	30	157	116	32	148	105	32	137
de 20 000 à 29 999 €	91	5	96	120	18	138	101	19	120	94	15	109	108	11	119
de 30 000 à 49 999 €	269	31	300	271	36	307	242	32	274	260	38	298	224	31	255
50 000 € et plus	181	10	191	178	4	182	196	5	201	177	6	183	202	8	210
Total	1 443	333	1 776	1 478	318	1 796	1 380	285	1 665	1 336	285	1 621	1 256	258	1 514

Lecture : H=hommes et F=femmes

Parmi les 1 514 photojournalistes identifiés en 2011, 276 sont des hommes qui ont perçu moins de 1 000€ comme photojournalistes dans la presse.

Nous pouvons observer une différence de revenu entre hommes et femmes, sur les seules activités comme photojournaliste dans la presse. Ces données ne tiennent pas compte du temps travaillé mais en regardant par exemple 2011, 34% des hommes ont un revenu de plus de 30 000€ pour leur activité de photojournaliste dans la presse contre 15% des femmes.



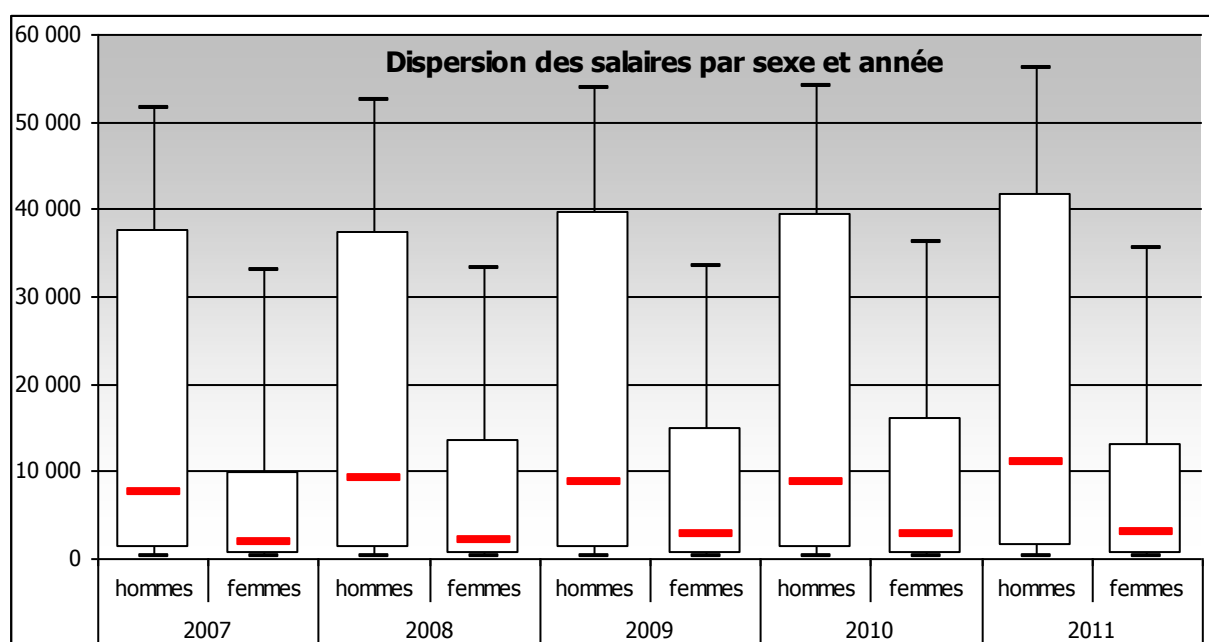
Les indicateurs statistiques² confirment aussi cette différence très nette de revenus entre hommes et femmes.

Nous pouvons constater aussi une augmentation des revenus entre 2007 et 2011 et une forte disparité des situations dans la profession (écart type et rapport inter quartile élevés).

	2007			2008			2009			2010			2011		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
1 ^{er} quartile	1 056	370	769	1 206	431	934	1 201	558	1 033	1 075	500	949	1 472	400	1 190
médiane	7 670	1 835	5 430	9 073	2 099	6 969	8 715	2 827	7 014	8 622	2 742	7 036	11 055	3 020	8 266
3 ^e quartile	37 616	9 763	33 663	37 320	13 617	33 843	39 691	14 925	35 738	39 303	15 923	36 419	41 734	12 974	37 559
moyenne	19 764	8 975	17 744	20 064	9 563	18 204	20 565	10 343	18 815	20 491	10 762	18 781	21 966	10 703	20 047
écart type	23 247	15 567	22 413	23 036	14 768	22 167	23 172	14 770	22 295	22 955	15 146	22 095	24 031	15 532	23 194

Lecture : H=hommes et F=femmes

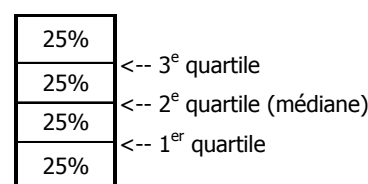
En 2011, le salaire annuel brut moyen est de 21 966€ pour les hommes et la médiane de 11 055€.



Lecture du diagramme : Dans le rectangle se trouvent en bas le 1^{er} quartile, en gras et en rouge la médiane et en haut le 3^e quartile. Ce qui signifie que 50% des données se trouvent dans cette "boîte". Les "moustaches" indiquent le 1^{er} et le 9^e déciles et les valeurs couvertes par ses traits et la boîte représentent 80% de la population.

² Pour une série de données, les **quartiles** constituent les indicateurs qui séparent les effectifs en quatre parties égales.

De la même façon, les 9 déciles partagent la population en 10 parts égales.



L'**écart type** reflète la moyenne des écarts à la moyenne et permet de mesurer l'homogénéité ou non de la population.

Environ 8 salariés sur 10 ont, sur une année donnée, un unique employeur dans la presse pour leurs activités de photojournalistes. Et 1 salarié sur 10 en a au moins 3.

Les répartitions par tranche de salaire annuel varient en fonction du nombre d'employeurs différents que le photojournaliste a eus dans l'année.

Parmi les photojournalistes n'ayant qu'un seul employeur, environ la moitié ont des revenus de moins de 5 000€ dans le secteur et 1/3 ont des revenus de 30 000€ et plus. Alors que les photojournalistes ayant au moins 2 employeurs sont plus présents dans les tranches de salaires intermédiaires. Environ 4 salariés sur 10 pour ceux ayant 2 employeurs et 6 salariés sur 10 pour ceux ayant au moins 3 employeurs ont un revenu annuel compris entre 5 000 et 30 000€ dans le secteur.

Nb d'employeurs \ Tranche de revenus	2007			2008			2009			2010			2011		
	1	2	3 et plus	1	2	3 et plus	1	2	3 et plus	1	2	3 et plus	1	2	3 et plus
moins de 1 000 €	453	24	4	430	24	1	375	28	5	373	30	12	336	19	4
de 1 000 à 4 999 €	278	69	36	257	69	38	247	44	55	206	64	46	218	43	49
de 5 000 à 9 999 €	85	37	31	86	37	39	91	32	36	88	27	37	78	12	34
de 10 000 à 19 999 €	86	34	54	108	27	53	81	30	46	91	21	36	74	30	33
de 20 000 à 29 999 €	65	17	14	98	25	15	86	28	6	77	19	13	86	16	17
de 30 000 à 49 999 €	262	28	11	273	25	9	244	22	8	258	28	12	222	23	10
50 000 € et plus	170	13	8	166	10	6	177	18	6	165	14	4	193	14	3
Total	1 399	222	158	1 418	217	161	1 301	202	162	1 258	203	160	1 207	157	150

Lecture : Sur les 1 514 photojournalistes déclarés en 2011, 336 ont eu un seul employeur dans la presse et ont perçu moins de 1 000€ de leurs activités comme photojournaliste chez cet employeur. Une erreur identifiée sur les données 2007 et 2008 produites en 2010 a été corrigée ici.

